



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL 4^{ème} – 3^{ème}

Collège Nicolas Robert

3 rue Charles Péguy 28500 VERNOUILLET

2 02 37 46 22 03

En collaboration avec le club de Handball de Dreux – Vernouillet (USDV)

SECTION SPORTIVE HANDBALL AU COLLÈGE NICOLAS ROBERT

Entraînements et compétitions :

- **2 entraînements Handball au collège** (+Préparation Physique selon les besoins)

Lundi 15h-17h

Vendredi (1 semaine sur 2) 8h30-10h30

- 2 entraînements Handball au sein du club support (facultatif)

Mardi soir Jeudi soir

- Participation au Championnat UNSS Excellence Handball avec le Collège

Encadrement spécialisé:

- **Professeure d'EPS** / Mme HUE

 Suivi scolaire et sportif individualisé, coordinatrice de la Section
- Entraîneur USDV / M. BABINA

INTÉGRER LA SECTION SPORTIVE HANDBALL

Un double projet scolaire et sportif en classe de 4ème et 3ème

- Résultats scolaires, motivation de l'élève et un comportement adapté
- Niveau sportif (réussir les tests de sélection)

1 - DOSSIER DE CANDIDATURE :

La fiche de renseignements dûment complétée, datée, signée par les parents et le candidat à envoyer en compagnie de TOUTES les pièces demandées :

- Par courrier, avant le MERCREDI 3 Avril 2024 au Collège Nicolas Robert à l'attention de Mme HUE Justine
 OU
- Par mail, avant le VENDREDI 5 Avril 2024 à l'adresse suivante <u>justine.hue@ac-</u> orleans-tours.fr

Liste des pièces justificatives à ajouter à la fiche de renseignements :

La copie des bulletins de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} et 4 ^{ème} (pour les futurs 3 ^{ème})
Une lettre de motivation manuscrite rédigée par l'élève
La charte de l'élève joueur <u>signée</u>
La fiche d'autorisation parentale spécifique à la journée de détection

2- TESTS SPORTIFS:

Présence obligatoire le MERCREDI 10 Avril 2024 de 13h30 à 16h00

au Gymnase Nicolas Robert - VERNOUILLET

Tests sportifs, entretien pour évaluer la motivation et le projet du candidat...

3 - ADMISSION:

Après concertation entre le Chef d'établissement, la Responsable de la section et l'entraîneur du Club, tous les candidats seront informés individuellement des résultats définitifs d'**Admission** ou de **Refus** par mail.

L'admission se fera sous réserve d'un avis favorable de passage en $4^{\text{ème}}$ ou en $3^{\text{ème}}$ prononcé par le conseil de classe à l'issue du $3^{\text{ème}}$ trimestre ou du 2^{nd} semestre.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRE

COLLÈGE NICOLAS ROBERT SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL				
<u>INFORMATIONS ÉLÈVE</u>				
Nom de l'élève :	Photos d'identité à numériser			
INFORMATIONS RESPONSABLE(S)				
RESPONSABLE LEGAL 1 NOM: Prénom: Père Mère Autre Adresse postale: Profession: Téléphone: Mail:	RESPONSABLE LEGAL 2 NOM: Prénom: Père Mère Autre Adresse postale: Profession: Téléphone: Mail:			
INFORMATION	IS SCOLAIRES			
Nom de l'établissement fréquenté cette année :				
INFORMATIO	NS JOUEUR			
Taille:	Gaucher			

Charte de l'Elève-Joueur

CHARTE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL COLLÈGE NICOLAS ROBERT

Cette charte s'adresse à tous les élèves de la Section Sportive Handball.

Ils s'engagent tous à en prendre connaissance, la respecter et la **signer** pour prouver leur engagement dans le bon fonctionnement de la section.

L'élève inscrit à la section s'engage à :

- 1- Respecter les règles de vie du Collège Nicolas Robert (Cf. Règlement intérieur), ses camarades et les adultes qui l'encadrent.
- 2- Faire preuve d'assiduité à tous les cours et à tous les entraînements, même blessé, et le cas échéant, de justifier de son absence comme il se doit auprès de la vie scolaire.
- 3- Participer à toutes les heures d'aide scolaire éventuellement mises en place dans le cadre de la section.
- 4- Développer une attitude responsable face à son projet scolaire et sportif en informant ses professeurs et les adultes référents de la section de ses difficultés.
- 5- Participer à toutes les compétitions UNSS prévues dans le calendrier.
- 6- Garder en tête que la participation à la Section Sportive Handball est un privilège dont il faut se montrer digne, en conservant toujours une attitude convenable au collège et à l'extérieur (entrainements, compétitions UNSS et club).

La famille de l'élève inscrit à la section s'engage à :

- 1- Inscrire son enfant à l'Association Sportive du collège (UNSS).
- 2- Informer (Pronote, mail, téléphone, RDV/entretien) le professeur référent de la section, les professeurs et/ou les autres adultes de la section, des difficultés rencontrées par son enfant au collège ou aux entraînements.
- 3- Rester attentive à ses résultats scolaires, à son comportement en classe, au collège et aux entraînements et à l'assiduité de son enfant au collège et aux entraînements.
- 4- Construire un environnement favorable à l'équilibre de son enfant : organisation de son travail scolaire, heures de sommeil conséquentes, alimentation saine et équilibrée, loisirs et sorties, nombre d'heures d'activités physiques dans la semaine.

<u>Le professeur coordonnateur de la section et les autres adultes (Collège, Club) intervenants</u> <u>dans le cadre de la section s'engagent à :</u>

- 1- Mettre en œuvre l'ensemble des moyens à disposition pour faire progresser tous les élèves de la section à leur niveau dans le cadre de leur projet sportif.
- 2- Mettre en place les moyens pédagogiques nécessaires à la réussite scolaire de tous les élèves de la section sportive en respectant leurs horaires d'entraînement.
- 3- Faire le lien entre la famille, les autres professeurs, les autres adultes du collège (direction, vie scolaire, ...), les intervenants de la section, l'encadrement du club pour chaque élève pour centraliser les informations de façon précise et s'adapter au mieux à chaque élève.
- 4- Organiser la distribution et la récupération des documents de la section (convocations rencontres UNSS, dossiers d'inscription à l'AS, autorisations parentales, ...)
- 5- Faire, à l'issue de chaque semestre, un bilan personnel pour chaque élève, qui sera transmis aux familles et à la communauté éducative sur le bulletin.

Tout manquement au règlement (absences répétées et injustifiées en classe et/ou aux entraînements, attitude inappropriée au collège et/ou aux entraînements et/ou en compétition, préparation sportive manquant de sérieux, résultats scolaires insuffisants par manque d'investissement) entraînera des punitions ou même des sanctions, en fonction de la gravité des faits.

Suite à des faits graves (rapport(s) écrit(s)) ou de manquements répétés aux règlements et résultats scolaires insuffisants, et après avoir rencontré le professeur référent et la principale, un élève membre de la section sportive Handball pourra en être écarté ponctuellement voire définitivement.

Fait le / 20	à
Signature de l'élève :	Signature du responsable légal :
Signature du référent du club :	Signature de L'enseignante référente :

FICHE D'AUTORISATION PARENTALE

Participation aux test sportifs et à l'entretien de motivation

Je, soussigné, Mme, M	, responsable de l'enfant :
NOM	Prénom :,
·	tests sportifs et à l'entretien de motivation pour intégrer la Sectior ège Nicolas Robert qui auront lieu le MERCREDI 10 Avril 2024 de se Nicolas Robert.
	Signature
Právoir tanua da handhall	
Prevoir tenue ae nanabaii,	, chaussures de salle et gourde.